Available at <u>www.ijsred.com</u>

RESEARCH ARTICLE

**OPEN ACCESS** 

# DYNAMIQUE DES ALLIANCES ENTRE FARDC ET GROUPESARMES.

# Expérience du territoire de Walikale et de Masisi

Par N'KANGO MAFUTA Isaac

Diplômé d'études Supérieures en Sciences Politiques et Administratives de l'Université de Kisangani.

Tél: +243 811 655 158; +243 998 681 264

# Résumé

L'objet de cette étude est basé sur la dynamique des alliances entre FARDC et groupes armés à Masisi et Walikale.

En effet, les différentes forces armées: pour atteindre leurs objectifs, la perspective de patrimonialisation s'impose en tant que catégorie de pensée et d'œuvre potentionnellement fédératrice, à même de transformer d'anciens frères ennemis en nouveau-frères d'armes.

En réalisant cette étude, nous nous sommes assigné comme objectif de démontrer les enjeux capitaux liés à ces multiples facettes d'alliances dans cette région.

Pour atteindre l'explication, nous avons fait usage à la méthode structurale secondée des techniques documentaire, observation désengagée et l'interview.

Pour cette recherche, nous avons constaté que les enjeux liés aux alliances entre les différentes forces armées en territoire de Walikale et de Masisi étaient globalement l'exploitation illégale des ressources, bénéfices provenant de la contrebande de certaines ressources, négociation de la paix régulièrement avec les bandes armées les plus influentes dans cette zone contre le paiement d'une taxe de sécurité, coopération entre les forces loyalistes et les différents miliciens ; ce qui a donné appui à des structures parallèles de gouvernance.

Bref, l'appât de gain, la négociation de pouvoir et l'occupation de territoire sont les enjeux majeurs de la dynamique des alliances entre les différentes forces armées.

Mots clés : dynamique, alliance, FARDC, groupe armé.

### Summary

The object of this study is based on the dynamics of alliances between FARDC and armed groups in Masisi and Walikale.

Indeed, the differentarmed forces: to achieve their objectives, the perspective of patrimonialization imposes itself as a potentially unifying category of thought and work, capable of transforming former enemybrothers into new brothers in arms.

In carrying out this study, we have set ourselves the objective of demonstrating the capital issues linked to these multiple facets of alliances in this region.

To reach the explanation, we made use of the structural methodsupported by documentary techniques, disengaged observation and the interview.

For thisresearch, wefoundthat the issues related to alliances between the differentarmed forces in Walikale and Masisiterritoryweregenerally the illegal exploitation of resources, profits from the smuggling of certain resources, regularpeacenegotiations with the most influential armed bands in this area against the payment of a security tax, cooperation between loyalist forces and the various militiamen; which supported parallel governance structures.

In short, the lure of profit, the negotiation of power and the occupation of territory are the major issues in the dynamics of alliances between the differentarmed forces.

Keywords: dynamics, alliance, FARDC, armed group.

# 1. Problématique

Plusieurs années avant la Seconde guerre mondiale, Paul Valéry avait compris que l'action de chacun des Etats produit désormais des effets sur l'ensemble du spectre géopolitique, modifiant les équilibres comme les perceptions. Sur le plan militaire, le déclenchement d'hostilités peut conduire des puissances régionales à créer des coalitions de fait, à soutenir l'un des adversaires sinon publiquement, du moins par la fourniture d'armes, d'argent ou d'une tribune politique. Dans le cadre d'un affrontement asymétrique, cette situation est un déclencheur pour la défaite inéluctable de l'armée régulière engagée dans le conflit. L'époque contemporaine nous apprend que le rejet des valeurs occidentales dans certaines parties du monde suffit à créer de telles alliances, aussi bien sur les champs de bataille que dans les enceintes internationales. Car ces dernières sont devenues des terrains d'affrontement où les équilibres du monde sont jugés au crible de la relation « humiliant-humilié », qu'elle soit réelle ou fantasmée<sup>1</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Cyrille Caron, Anticiper les nouvelles menaces : Au-delà du combat, site, consulté le 26/01/2021 à 12h°°

Available at www.ijsred.com

Par ailleurs, l'histoire récente des relations entre l'armée régulière et les Mai-Mai est une histoire à géométrie variable où les revirements d'alliance ont été nombreux et sont encore vifs dans les mémoires. Le premier de ces revirements a eu lieu en septembre 1998 : traités quelques mois plutôt de « bandits à mains armées » par le gouvernement, les Mai-Mai devinrent, dans le discours gouvernemental, les « Forces d'auto-défense populaires » après l'éclatement du RCD. Lors de ce que l'on a coutume d'appeler en RDC « la seconde guerre », Laurent Désiré Kabila s'est appuyé, dans sa lutte contre ses alliés d'hier, les Rwandais, sur ces groupes armés locaux qui se montraient souvent bien plus combattifs que l'armée congolaise. A partir du dernier trimestre 1998, LDK envoya des émissaires auprès des chefs Mai-Mai et leur fournit argent et armement.

En ce sens, la nomination de Padiri comme général et commandant des opérations dans l'Est en 1999, tout comme son élévation au rang de commandant de la 9<sup>e</sup> région militaire (la province orientale), étaient une consolidation officielle de l'alliance du gouvernement de Kinshasa et de la résistance Mai-Mai contre l'occupation rwandaise. Cette résistance a alors suppléé une armée régulière presque complétement in opérationnelle. Mais, après la lune de miel de la seconde guerre, la relation entre le pouvoir central et les Mai-Mai a tourné court<sup>2</sup>.

De tout ce qui précède, les différentes forces armées pour atteindre leurs objectifs, la perspective, de patrimonialisation s'impose en tant que catégorie de pensée et d'œuvres potentiellement fédératrices, à même de transformer d'anciens frères ennemis en nouveaux frères d'armes. Les quatre niveaux d'analyse qui suivent, pour autant qu'ils gardent quelques points de convergence avec la définition et le contenu de la RSS, pourraient constituer, à notre avis d'acteur de ce processus de reconstruction, des états pertinents en faveur de la perspective de patrimonialisation<sup>3</sup>.

Ainsi, les concours de nos réflexions se résument de la manière que voici :

- 1°. Quels sont les enjeux liés aux alliances entre les différentes forces armées en Territoire de Walikale et de Masisi ?
- 2° Comment se présentent ces différentes formes d'alliances dans les deux territoires ?

### 2. Hypothèse

ISSN: 2581-7175

\_

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> AXEL AUGE ET PATRICK KLAOUDEN, Reformer les armées Africaines. Enquêtes d'une nouvelle stratégie, Karthala, paris, 2010, pp137-139

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup>AndrienNdayegamiye, Révue Géographique de l'Est, Vol. 51/1-2/2011 Restructuration d'espaces militaires et développement des territoires, les restructurations militaires induites par la création de la Force de Défense Nationale au Burundi : perspective et enjeux en termes de reconstruction identitaire et territoriale, <a href="http://journals.openedition.org/rge/3269">http://journals.openedition.org/rge/3269</a>, consulté le 03 janvier 2021

L'appât de gain, négociation de pouvoir, ainsi que l'occupation du territoire seraient les enjeux majeurs des forces armées pour les différentes formes d'alliance en territoire de Walikale et de Masisi

## 3. Objectif

L'objectif capital assigné à ce travail est de démontrer les enjeux capitaux liés à ces multiples facettes d'alliances dans cette région.

### 4. Intérêt du travail

Cette étude a pour mérite de sensibiliser, tout en citant la communauté politique, scientifique à nourrir davantage d'intérêts pour les sciences politiques.

Elle apporte par ailleurs une contribution aux chercheurs sur le domaine de violence politique pour que les experts en science politique puissent désormais ériger en question spéciale.

Son choix est motivé par la volonté d'accéder aux discours de certains seigneurs de guerre, des populations locales non politisées et parfois analphabètes, et aussi quelques officiers supérieurs des FARDC basés à Masisi et Walikale.

L'espace, d'expression de ces populations est largement limité au domaine de l'oralité caractérisé par la proximité et l'immédiateté.

### 5. Méthodologie

Dans cette étude, nous avons fait allusion à la méthode structurale c'est-à-dire FARDC et/ou groupe milicien, en tant qu'institution, chacune a en son sein des éléments formant une hiérarchie des éléments en fonction.

Certains éléments d'une structures quittaient une institution pout faire intégration dans une autre et ainsi de suite ; afin de constituer un nouveau réseau à caractère mouvant

Pour accompagner cette méthode, nous avons utilisé certaines techniques : l'analyse documentaire, observation désengagée ou extérieure et l'interview non structurée.

# 6. Subdivision du travail

ISSN: 2581-7175

L'introduction, le cadre théorique, l'analyse sur la dynamique des alliances entre FARDC et les groupes armés, ainsi que la conclusion constituent les grandes articulations de ce travail.

# **Chapitre Premier:**

# **CADRE THEORIQUE**

Dans le cadre de ce chapitre, quelques concepts clés vont la peine d'être définis ; notamment : l'armée, groupes armés.

### I.1. L'armée

On la conçoit comme une « institution nationale » ; placée sous l'autorité de l'Etat qui lui confère le droit à la légitimité du recours à la force. C'est-à-dire, in fine, la capacité de contraindre, si nécessaire par la destruction et la mort. (Le soldat est détenteur, au nom de la nation, dont il détient sa légitimité, de la responsabilité d'infliger la destruction et la mort, au risque de sa vie<sup>4</sup>.

Le Professeur Trudon TSHIYEMBE MWAYILA disait ceci : « l'armée a aussi la fonction d'intégration. Si nous posons le principe de recrutement soit au niveau du diplôme d'Etat ou du graduat, mais à qualité égale de formation, il faut recruter dans la quasi – totalité de Provinces du Congo pour éviter la menace ou le risque d'une armée tribale ou régionalisée qui serait au service d'un homme ou d'un clan. Parce que la différence entre les milices et l'armée, c'est que l'armée est un corps au service de la république et au service du droit, de l'intégrité territoriale et de la défense de la démocratie ; alors que les milices sont au service d'un individu ou d'un clan et n'ont rien avoir avec la république. Du moment que l'on recrute, dans une vision républicaine ou démocratique, il faut à qualité égale recruter les hommes et les femmes dans la quasi –totalité des ethnies du Congo ou, tout au moins les plus représentatives de gens ont la formation pour éviter justement le risque de tomber dans une armée tribale au service d'un homme ou d'un clan<sup>5</sup>».

Selon HIMEL, l'armée c'est l'ensemble des forces militaires d'un Etat ou d'une coalition d'un Etat.

C'est un concept qui désigne précisément l'ensemble des forces militaires destinées à un théâtre d'opérations singulières placées sous la direction d'un chef illustre ou encore affectées à une tâche particulière.

Dans le cadre des armées nationales, il identifie une grande unité de combat destinée plus souvent par une numérotation, parfois par le nom de son chef. Elle est alors normalement divisée en corps<sup>6</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Jean jacques WONDO OMANYUNDU; Op.cit., p. 356.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup>Idem, p.358.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> HIMEL FARD G., Le vocabulaire de la guerre et de la paix, éd. Belin, 2004, Paris, pp. 28-29

### I.2. Sortes d'armées

### I.2.1 l'armée nationale

Celle dont les effectifs à tous les niveaux sont composés de manière à assurer une participation équitable et équilibrée de toutes les provinces.

Il s'agit des groupes qui sont nés au crépuscule de la décennie nonante d'une conscience patriotique dans l'intention de faire face aux effets de la crise rwandaise se déversant en RD Congo, à travers principalement les réfugiés rwandais devenus rebelles des FDLR et autres rébellions concoctées du Rwanda pour se dérouler en RD Congo. Mais, certains de ces groupes, n'ayant pas toujours la capacité de leurs ambitions, ont été facilement, mais momentanément, détournés de leurs objectifs et donc récupérés au service des stratégies des commanditaires.

Quoi qu'il en soit, dès qu'ils s'aperçoivent que la force belligérante qui les a courtisés est entrain de péricliter, ils accentuent fortement leur vision de force d'auto défense populaire du territoire national. Ces groupes sont actifs aussi bien au Nord-Kivu, au Sud-Kivu qu'en Ituri en province orientale<sup>7</sup>.

# I.2.2 l'armée républicaine

Celle qui, respectueuse des lois et des institutions de la république, est soumise à l'autorité civile.

# I.2.3. l'armée professionnelle ou de métier

Celle dont la mise en condition est fondée essentiellement sur la maîtrise des connaissances et des pratiques destinées aux activités de défense et dont les membres font carrière.

### I.2.4. L'armée apolitique

Celle dont les membres ne participent pas aux activités politiques. Elle n'affiche aucune opinion politique ou partisane et se caractérise par sa neutralité.

### I.2.5.l'armée de développement

Est celle qui contribue à la création des richesses nationales, notamment par sa participation à la production ainsi qu'à l'exécution des travaux et ouvrages d'intérêt public. Les forces armées d'Etat et d'une partie au conflit sont celles qui se composent de toutes les formations organisées et leur personnel qui sont placés sous un commandement responsable du comportement de ces subordonnés.<sup>8</sup>

-

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Mbavu MUHINDO. V., De l'AFDL au M23 en République Démocratique du Congo, edL'Harmattan, Paris, 2004, p.116

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Manuel sur le droit de la guerre par les forcées armées, CICR, Genève, 1989, p. 10

# I.2. Les groupes armes

### I.2.1. Définition

Le groupe armé est un acteur non étatique qui poursuit généralement (ou prétend poursuivre) des objectifs politiques contre un gouvernement ou pouvoir en recourant à la violence. La plupart des groupes armés combattent les pouvoirs en place mais il arrive aussi qu'ils se battent entre eux. Certains groupes armés sont affilés à des mouvements politiques tandis que d'autres opèrent indépendamment des partis politiques.49 Ces différentes représentations des groupes armés renvoient à l'idée d'extranéité selon Philipe Hugo et à l'individu entant que combattant<sup>9</sup>.

# I.2.2. Sorte des groupes armés

# I.2.2.1. Groupe armé national

Par groupe armé national, nous entendons le regroupement d'acteurs privés qui recourent à la violence armée pour faire passer de revendications politiques, économiques, sociales ou sécuritaires vis-à-vis du pouvoir en place. Dans la plupart de cas, le groupe armé se constitue en réaction à une situation qualifiée d'injustice sociale, de domination d'un groupe sur l'autre ou de contestation de l'autorité publique sur une matière d'intérêt collectif des membres de la communauté concernée. Le groupe armé d'autodéfense populaire se considère dans une situation de victime délaissée par ceux qui sont censés le prendre en charge et assurer sa protection. Par conséquent, les individus s'organisent pour assurer leur propre sécurité et celle des membres de leurs communautés<sup>10</sup>.

### I.2.2.2. Groupe armé étranger

Dans le répertoire de groupes armés étrangers actifs au Nord-Kivu, il en existe deux clairement identifiés. Il s'agit des groupes constitués à l'origine de ressortissants étrangers ayant des objectifs politiques de renverser les régimes politiques dans leurs pays respectifs en se servant du sol congolais comme base arrière. On peut noter principalement les Forces Démocratiques pour la Libération du Rwanda (FDLR), un groupe armé composé des membres de l'ethnie hutu du Rwanda présents sur le sol congolais depuis la prise du pouvoir par le FPR en juin 1994. Le deuxième groupe armé étranger est composé de ressortissants ougandais opposés au régime politique du Président Yoweri GagutaMuseveni, groupe installé en RDC depuis le temps du Président Mobutu à la fin des années 1980<sup>11</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup>P. Hogo, Géopolitique de l'Afrique, Paris, éd.SEDES, p. 130

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup>T. LISSENDJA BAHAMA, Dynamique des groupes armes au Nord-Kivu en République Démocratique du congo, Thèse de Doctorat en SPA, FSSAP, UNIKIS, 2016-2017, p74

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup>T. LISSENDJA BAHAMA, Dynamique des groupes armés au Nord-Kivu en République Démocratique du Congo, op cit, pp.106-107

# Chapitre deuxième :

# ANALYSE SUR LA DYNAMIQUE DES ALLIANCES ENTRE LES DIFFERENTES FORCES ARMEES

### II.1. LES ENJEUX AUTOUR DES ALLIANCES DE CES DIFFERENTES FORCES ARMES

Des indices donnent à penser que des activités et des réseaux criminels d'autres pays et régions d'Afrique et de l'extérieur se sont implantés dans la région des Grands Lacs. Le Groupe étudie actuellement les réseaux criminels qui seraient basés à l'extérieur de l'Afrique et qui pourraient utiliser pour blanchir de l'argent le commerce de certaines ressources de la République démocratique du Congo. 11 suit également les activités d'un autre réseau de criminalité organisée qui s'est occupé de l'extraction des ressources congolaises, du transport de certains produits à l'extérieur de la République démocratique du Congo aux fins d'exportation et de l'importation d'armes dans la région des Grands Lacs. Les opérations de ce réseau font maintenant l'objet d'enquêtes judiciaires au moins dans un pays. Un autre réseau, basé en Afrique, financerait une série d'activités criminelles grâce aux bénéfices provenant de la contrebande de certaines ressources. D'autres réseaux peuvent être liés à l'exploitation illégale du bois et autres activités connexes.

Des enquêtes complémentaires sont menées au sujet des allégations selon lesquelles le trafic des ressources naturelles de la République démocratique du Congo serait lié à certaines organisations de l'Afrique et de l'extérieur. Celles-ci auraient commencé à utiliser pour leurs transactions des ressources minérales précieuses au lieu de monnaie forte, que les institutions financières et les gouvernements peuvent plus facilement repérer. Certaines de ces activités criminelles organisées peuvent viser aussi la déstabilisation politique<sup>12</sup>.

Par ailleurs, si les concessions minières ont été officiellement octroyées à trois entreprises étrangères à Walikale, il demeure que l'exploitation des minerais reste majoritairement artisanale et est fortement contrôlée par les bandes armées les plus influentes de la région, notamment les FDLR. Plusieurs groupes armés de moyenne envergure, vraisemblablement tournés vers une économie de guerre, à l'instar des Mai-MaiCheka et des éléments armés du Colonel Emmanuel Nsengiyumwa, se sont ralliés opportunément aux FDLR ces derniers mois dans la perspective non seulement de gagner leur part dans ce trafic de minerais, mais aussi et surtout de démontrer leur capacité de nuisance sur les civils pour forcer la main au gouvernement congolais à négocier la paix.

Ce trafic de minerais profite également aux autorités administratives locales et aux militaires des FARDC sans scrupules déployés à Walikale. Ces derniers s'attachent le soutien de leur chef hiérarchique

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup>Rapport sur le conseil de sécurité des Nations unies du 22 Mai 2002, site consulté le 25 Janvier 2021

Available at www.ijsred.com

au niveau provincial et central. Animés par l'appât du gain et rassurés de leur impunité, ils développent des liens cachés avec les groupes armés opérant dans leurs zones de déploiement ou quittent ces dernières pour rejoindre les sites miniers laissant les populations civiles dans l'insécurité. Les ordres de déploiement et de redéploiement des populations civiles dans l'insécurité. Les ordres de déploiement et de redéploiement des FARDC dans les localités de Walikale seraient parfois restés sans suite à cause de la lutte de positionnement d'officiers militaires autour des zones ayant des carrières minières importantes.

Ces querelles, associées à la collaboration des FARDC dans les bandes armées rebelles, ont une incidence négative sur la capacité des FARDC à protéger effectivement les populations vivant dans leur zone de déploiement.

Alors qu'il n'avait pas d'éléments des FARDC au moment de l'attaque, l'axe ciblé par les assaillants révèle de la 212ème Brigade placée sous le commandement du Lieutenant-Colonel YusufMboneza. Des sources locales ont indiqué que le départ anticipé des éléments de la 212ème Brigade des FARDC de l'axe attaqué il y a au moins 2 mois (voire 4 mois pour certains villages) aurait été ordonné par le Lieutenant-ColonelMboneza au motif que les FDLR n'y constitueraient plus une menace pour la population civile et que les retombées de l'exploitation minière n'y seraient pas juteuses. Le Lieutenant-Colonel Mboneza a été arrêté le 12 Août 2010 notamment pour insubordination, refus d'ordre, abandon de troupes sur le champ de bataille, fuite devant l'ennemi suite à l'attaque de Kilambo par une coalitionMai-MaiCheka et FDLR à la fin du mois de juillet 2010. Cette arrestation illustre la propension de certains officiers militaires FARDC à accorder la priorité à leurs intérêts personnels au détriment de leur mandat de protection de la population. Pareillement, l'équipe de mission n'a pas pu clarifier pourquoi la Police d'intervention rapide (PIR) n'a pas été déployée dans la région après le départ des FARDC, comme cela devrait être le cas en référence au processus de stabilisation des zones anciennement sous contrôle des bandes armées. Par contre, il est admis que, si les troupes des FARDC avaient été en place, leur présence aurait dissuadé les éléments de la coalition à lancer des attaques sur les 13 villages 13.

La vulnérabilité et le désarroi de la population civile face aux facteurs indiqués ci-haut a encouragé non seulement un engouement des populations pour la mise en place des groupes locaux d'auto-défensemais aussi une propension à négocier régulièrement la paix avec les bandes armées les plus influentes dans ces zones contre le paiement d'une taxe de sécurité<sup>16</sup>.

Dans le cadre de la rotation des troupes militaires de la MONUSCO, le COB de Kibua, dont la zone de compétence couvre les villages attaqués par la coalition des groupes armés, aurait reçu, les 27 et 28 juillet 2010', environ 80 hommes nouvellement déployés. Ces derniers n'ont pas reçu de formation spécifique en

\_

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup>Rapport préliminaire de la mission d'enquête du Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme sur les viols massifs et autres violations des droits de l'homme commis par une coalition de groupes armés sur l'axe Kibua-Mpofi, en territoire de Walikale, province du Nord-Kivu, du 30 juillet au 2 août 2010,https://www.ohchr.org, consulté le 22 juin 2019 à 9h52'

Available at www.ijsred.com

matière de protection de civils et d'interaction avec les communautés dans le contexte de la RDC. Le COB n'était pas doté d'un « *CommunityLiaison Interpreter*» au moment de l'attaque. Une à deux fois par semaine, les casques bleus positionnés à Kibua mènent des patrouilles diurnes vers l'est et l'ouest de Kibua. Avant les attaques, aucune patrouille nocturne n'a été menée sur la zone de compétence du COB à Kibua, alors que de l'avis de la population, les attaques et autres exactions des groupes armés interviennent pendant la nuit. Les casques bleus à Kibua font face à des contraintes opérationnelles qui limitent les capacités de collecte d'information et d'intervention, telles que le manque de logistique militaire, l'absence de réseau téléphonique, le délabrement et l'insécurité sur les routes, les longues distances entre les villages et l'enclavement de la zone. Les casques bleus de la MONUSCO à Kibua n'avaient également pas une connaissance spécifique des mécanismes de dissuasion, ainsi que des méthodes proactives de protection qui auraient pu maximaliser leur capacité d'intervention lors de l'attaque.

La sécurité des voisins de l'est et le statut des Tutsi congolais ont marqué les pas. En effet, ces problèmes devinrent plus graves qu'auparavant. Bien que des accords de sécurité aient été signés par le régime de Kabila avec l'Ouganda, le Rwanda et le Burundi, le Congo resta une source d'insécurité et la base de départ d'attaques contre ces voisins. Frustrés par ce qu'ils percevaient comme 'l'hégémonie tutsi' dans la région, un nombre croissant de milices locales, telles les Maï-Maï et les Bembe, prêtèrent leur aide aux groupes rebelles ougandais, rwandais et burundais; en certaines occasions, même des éléments des nouvelles Forces Armées Congolaises (FAC) apportèrent leur appui aux insurgés, par exemple en les escortant jusqu'à la frontière rwandaise pour leurs opérations de commando. A l'automne 1997, ceci était devenu un souci majeur<sup>14</sup>.

Les groupes naissent, se dissolvent, disparaissent, se reforment sous d'autres noms, s'allient entre eux ou se scindent à une cadence vertigineuse. Les alliances, notamment avec les FARDC, le M23 ou les FDLR, sont souvent purement opportunistes et donc éphémères. Ceux qui rencontrent des succès militaires ou populaires font des émules, leur nom étant approprié par d'autres groupes espérant bénéficier du prestige associé à leur mentor. Les commandements sont rarement unifiés et, bien souvent, les factions au sein d'un même groupe bénéficient d'une large autonomie 15.

S'agissant des affrontements en Territoire de Masisi et de Walikale entre FARDC et différents groupes armés, plusieurs types des coalitions avaient commencé à glisser d'une façon spectaculaire du jour au lendemain : raisonnant à nouveau selon la logique que « l'ennemie de mon ennemi est mon ami » les alliés d'hier deviennent des adversaires.

.

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Jean-Jacques WongoOmanyundu, les armées au Congo-Kinshasa (Radioscopie de la force publique aux FARDC), enjeux et défis de la Réfondation d'une Armée Nationale et Républicaine, Monde Nouveau/Afrique Nouvelle, Avril 2013, p227

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Georges Berghezan, Rapport du GRIP, Groupes armés actifs en République Démocratique du Congo, situation dans le « Grand Kivu » au 2ème semestre 2013, www.grip.org, consulté le 18 juillet 2020

Ce qui précède, ouvre voie à une question fondamentale que voici :

« Qui gouverne la RDC ? », les réponses hétéroclites offertes à cette question reflètent la réalité fragmentée du pouvoir en RDC, un pouvoir qui s'est construit autour des réseaux de pouvoir échappant au contrôle étatique. « il n'y a pas un défi d'Etat mais un excès de pratiques étatiques : trop d'acteurs se disputent la fonction d'Etat ». Cette situation de dispersion recouvre aussi des logiques de recomposition et d'alliances qui en RDC s'inscrivent dans les logiques patrimoniales et prédatrices héritées du régime de Mobutu mais aussi dans les espaces laissés vacants par un Etat démissionnaire.

Dans la pratique, des acteurs de la société civile, la complexité et la fragmentation du pouvoir s'illustrent dans les efforts que ces derniers déploient pour identifier les membres des structures qu'ils mettent en place ou même pour identifier leurs alliés dans la conduite d'actions de plaidoyer.

La gouvernance locale doit se lire dans cet espace où les représentants de l'Etat, les chefs coutumiers, les acteurs de la société civile, les agents des organisations internationales se rencontrent, s'allient et réinventent des espaces négociés de pouvoir.

Les dépendances réciproques et fragiles qui unissent l'Etat et les structures parallèles de pouvoir composent des « espaces gouvernables ». Toutefois, en s'appuyant sur une logique d'équilibre des forces et des intérêts, ces espaces négociés contribuent à faire accepter des logiques inégalitaires.

D'autre part, des bases sur un équilibre fragile, ces "espaces de gouvernance » sont un facteur majeur d'insécurité institutionnelle pour les populations. Toutes les décisions (même les dispositions légales) peuvent être remises en cause en fonction des évolutions des « arrangements » entre les posteurs d'autorité.

Les nouveaux espaces négociés (espaces de médiation, cadres concertés de prise de décision ou réseaux d'alliances pour le plaidoyer) s'inscrivent et « font avec » les espaces et les acteurs qui font la gouvernance en RDC. Toutefois, en y incluant les personnes exclues traditionnellement du pouvoir (et notamment les femmes) et en portant les revendications des populations ; ils renouvèlent ces espaces en les rendant plus participatifs et démocratiques<sup>16</sup>.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> International Alrte, La paix à petits pas inventaire et Analyse des pratiques locales de paix à l'Est de la République Démocratique du Congo. Cas du Nord et Sud-Kivu, <a href="http://www.rdc.humanitaire.net">http://www.rdc.humanitaire.net</a>, consulté le 12/12/2019 <sup>16</sup>
9 Jean- Jacques WondoOmanyundu, LES ARMEES AU CONGO-KINSHASA. RADIOSCOPIE DE LA FORCE PUBLIQUE AUX FARDC. Enjeux et Défis de la refondation d'une Armée Nationale et Républicaine, Monde Nouveau/ Afrique Nouvelle, Avril 2013, p 305

Available at www.ijsred.com

Bref, coopération entre les forces loyalistes et les différents miliciens a donné appui à des « structures parallèles de gouvernance »

De plus, les groupes armés « segmentent le marché », ils se répartissent le contrôle des sites, surveillent les Canaux de transport, organisent des barrages routiers payants, rackettent les villageois jusque dans leurs champs, braquent, chapardent, spolient, violent pour « faire de la violence » non gratuite car l'enjeu est toujours la conquête de nouvelles positions de rente. Cette situation s'apparente à celle de l'économie mafieuse où chacun occupe son territoire et prélève sa part le plus rapidement possible. Si l'un empiète sur le territoire et l'autre, c'est la guerre. A certains moments, des collusions toujours provisoires, parfois paradoxales car faites de groupes rivaux, se forment entre petits oligopoles associant officiers, hommes d'affaires, dirigeants politiques. Telle est l'explication de la relation alliance-mésalliance tissée en 2008 entre ennemis, les « récalcitrants » du FDLR et les « agresseurs » du CNDP : les hostilités succèdent à la trêve lorsque le contrôle de l'acheminement des minerais est remis en cause. Pour les mêmes raisons, des brigades « intégrées » des FARDC entrèrent en complicité avec les rebelles du FDLR ou avec des miliciens du Pareco dans le Sud-Kivu. Puis, ils étaient de nouveau en conflit si l'un franchissait la ligne rouge<sup>9</sup>.

### II.2. Les différentes formes d'alliances en territoire de Walikale et de Masisi

1. Les alliances en territoire de Walikale

ISSN: 2581-7175

- a. Alliance entre les différents groupes armés
  - 1. Alliance entre NDC et FDLR contre FARDC

Le NDC a conclu une alliance avec les FDLR, un groupe presque exclusivement hutu, entre 2009 et 2011, et même, plus tard, avec des réseaux ex-CNDP dirigés par des Tutsi, révélant une flexibilité idéologique typique de nombreux groupes armés congolais. Pendant cette période, les unités du NDC et des FDLR ont coordonné des opérations contre les positions des FARDC ou du CNDP, ce qui leur a souvent permis de saisir des équipements militaires.

En juillet et août 2010, une force conjointe du NDC et des FDLR a mené des attaques contre les FARDC autour de Kibua et Luvungi, le long de la route principale Masisi-Walikale, au cours desquelles leurs membres ont violé et tué des dizaines de civils.

### 2. Alliance entre NDC et NYATURA Contre CNRD

En novembre 2018, les troupes du NDC-R ont formé une brève coalition avec les Nyatura de John Love, membre de la coalition appelée Collectif des mouvements pour le changement (CMC) contre lequel

elles avaient combattu en 2016 et 2017, afin d'attaquer le CNRD, le groupe dissident des FDLR opérant autour de Kashuga et Mweso.

### 3. Alliance entre CNDP et NDC-Renové

Au cours de la phase initiale autour de 2011, le NDC s'est appuyé sur des réseaux d'anciens officiers intégrés du CNDP autour de Bosco Ntaganda, notamment les colonels Bahame et Kijenga, qui ont fourni des soutiens via la milice d'ErastoNtibaturana dans le nord du Masisi.

# b. Alliance entre FARDC et groupes armés

# 1. Coalition entre FARDC et NDC Renové

Au cours des 25 dernières années de conflit dans l'est du Congo, les principaux belligérants ont tous cherché à étendre leur pouvoir par le biais d'alliances et de procurations. Bien qu'entre 1996 et 2013, les pays de la région ont joué un rôle crucial, les FARDC sont devenues depuis la plus importante source de soutien aux groupes armés. Ce soutien a été essentiel pour l'évolution du NDC-R, même si les officiers des FARDC ont souvent nié toute collaboration.

Certains officiers des FARDC l'ont toutefois admis en privé, en particulier sous la forme d'appui en munitions pour armes légères. Un ancien haut responsable du renseignement militaire l'a formulé de façon diplomatique : « Ce ne sont pas des opérations conjointes, ce sont des opérations parallèles.» Du côté du NDC-R, la prudence est moins grande. Le témoignage suivant d'un combattant du NDC-R l'illustre : Nous n'avons pas eu de conflit avec les FARDC, car « bikowazaziyetu » (ce sont nos parents). Parfois, nous avions des « remisereprises » (changement de garde) avec des unités de l'armée sur certaines positions. Nous avons aussi des accords sur quiprend quelle position. Lorsque nous rencontrons des unités des FARDC, nous traînons avec aise et prenons des verres ensemble.Nous pouvons passer les zones FARDC avec nos armes. Lorsque nous avons combattu le CMC/FDLR et que nous manquions demunitions, les FARDC nous aidaient lors de nos opérations contre le CNRD.

Le groupe de Guidon a bénéficié de fournitures et d'un soutien matériel, d'un pacte de nonagression et de complicités dans divers rackets de taxation, dont certains sont des « co-entreprises » avec des commandants FARDC<sup>17</sup>.

# 2. Coalition entre NDC et Simba

Dès mars 2006 et jusqu'en 2010, la cohabitation entre Simba et FARDC a été tout sauf pacifique. Si les Simba qui se font parfois appelés « Force divine Simba » ou encore « Armée populaire de libération

-

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Groupe d'Etude sur le Congo, *Pour l'Armée avec l'Armée comme l'Armée* ?, Op Cit

nationale congolaise-Lumumba » (APLNC-Lumumba) et auraient encore fréquemment recours aux armes traditionnelles, ils se sont alliés à certains groupes armés, comme les Mai-Mai Morgan, actifs de l'autre côté du parc, en Province orientale ; ils entretiennent des relations conflictuelles avec d'autres, comme les Mai-MaiCheka (ou NDC), basés dans le territoire voisin de Walikale. Entre août et octobre 2013, les deux groupes se sont affrontés à plusieurs reprises dans le territoire de Walikale. Vers la mi-septembre, plusieurs civils apparemment des Nyanga, comme Sheka, étaient exécutés par les Simba occupant la région minière d'Angoa située dans ce territoire. Apparemment attirés par les richesses minières de Walikale, notamment l'or dont recèle la rivière Osso, les Simba semblent être en train d'étendre leur présence au-delà de leur base d'origine du parc de la Maiko, engendrant ainsi des frictions avec les groupes armés, voire les FARDC<sup>18</sup>.

# 3. Coalition entre FARDC et Raia Mutomboki

Les alliances entre les deux varient d'une faction à l'autre et ne durent généralement pas longtemps. Renforcée par la défection du colonel Albert Kahasha, dit « Foka Mike », collaborateur du M23 et un des dirigeants, avec KakuliSikuliLaFontaine, des Forces populaires congolaise (FPC) au Nord-Kivu, cette nouvelle branche a choisi de s'appeler Raia Mukombozi (« citoyens sauveurs » en swahili).

Malgré le soutien des FARDC, ce nouveau « sous-groupe » n'a pas engrangé les succès espérés et a vite rompu son alliance.Lecaractère éphémère et opportuniste des alliances, ont rendu la mouvance Raia Mutomboki de plus en plus difficile à déchiffrer. 19.

### 2. Les alliances en territoire de Masisi

- A. Alliance entre différents groupes armés
- 1. Coalition entre NDC-R et certains éléments d'APCLS

Cependant, Mapenzi et d'autres sources ont affirmé que d'autres combattants de Kavumbi, ainsi que des déserteurs d'autres groupes Nyatura et du CNRD, avaient rejoint le NDC-R146. Selon un officier supérieur du NDC-R, la portée actuelle du NDC-R à Masisi s'étend sur presque toute la moitié du territoire.

\_\_\_

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Georges Berghezan, *Groupes armés actifs en République Démocratique du Congo*. Situation dans le « Grand Kivu » au 2ème Semestre 2013, Op Cit

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Georges Berghezan, *Groupes armés actifs en République Démocratique du Congo*. Situation dans le « Grand Kivu » au 2ème Semestre 2013, Op Cit

# 2. Alliance entre Nyatura et FDLR

Au milieu de l'année 2019, les principaux opposants au NDC-R à Masisi étaient des groupes armés faisant partie du CMC. Cette coalition Nyatura, apparue vers 2016, inclut les groupes dirigés par Dominique NdaruhutseKamanzi (connu sous le nom de Domi) et feu MuhawenimanaBunombe (connu sous le nom de John Love1). Le CMC comprend aussi un certain nombre de factions Nyatura plus petites, et un grand nombre de ses combattants presque exclusivement des Hutu congolais ont suivi une formation militaire des FDLR.

# 3. Coalition entre NDC et la Milice Lola Hale de Mapenzi

Certains officiers des FARDC ont organisé une rencontre entre la milice Lola Hale de Mapenzi et le NDC-R à Goma, qui a abouti à une alliance faisant de Mapenzi le numéro trois du NDC-R et son commandant des opérations, tandis que Poyo prenait le commandement d'une brigade, renforçant ainsi considérablement les effectifs du NDC-R dans le nord du Masisi.

### 4. Alliance entre APCLS et FDDH

L'APCLS a contribué à créer une coalition regroupant divers groupes armés du territoire de Masisi, dont les FDDH, deux factions locales des Raia Mutomboki, les FDC et le Mouvement d'action pour le changement (MAC), ainsi que des déserteurs des FARDC ayant pris l'appellation FAC (Forces acquises au changement ou Forces armées congolaises, selon les sources). Cette coalition, dirigée par le « général » Karaira, a été dénommée Alliance des patriotes contre la balkanisation du Congo (APBC ou APCBCO, selon les sources). Si, à l'heure d'écrire ces lignes, cette coalition ne semblait pas s'être complètement effondrée, elle a pour le moins du plomb dans l'aile, comme l'indiquaient les combats opposant deux de ses composantes, FDDH et APCLS, dans le territoire de Masisi<sup>20</sup>.

### B. Alliance entre FARDC et groupes armés

# 1. Coalition entre FARDC et Nyatura

Les relations avec les FARDC sont également extrêmement complexes. Si des affrontements ont eu lieu sans discontinuer entre 2011 et 2013, le général Gabriel Amisi, chef d'Etat-major de l'armée de terre, a été accusé par le Groupe d'experts de l'ONU de vendre des armes aux Nyatura, révélation qui a entraîné sa suspension à la fin 2012. En outre, vers la même époque, dans le cadre de la campagne de recrutement

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup>Georges Berghezan, *Groupes armés actifs en République Démocratique du Congo*. Situation dans le « Grand Kivu » au 2ème Semestre 2013, Op Cit

Available at <u>www.ijsred.com</u>

des FARDC afin de pallier au déplacement d'unités vers le front du M23, quelques centaines de miliciens Nyatura du territoire de Masisi ont été intégrés dans les FARDC<sup>21</sup>.

# 2. Coalition entre FARDC et CNDP

Alors, visiblement pour suspendre la pression interne et internationale, il a finalement été signé une formulation peaufinée, censée rencontrer les intérêts de tout le monde. Mais, les faits ont vite démontré qu'il n'en était pas satisfait : il a continué à torpiller l'efficacité du Programme Amani, pour forcer le gouvernement à accepter un dialogue bilatéral direct CNDP-Gouvernement.

D'une manière générale, depuis que Kinshasa a décidé d'attaquer sérieusement les FDLR en 2015, l'armée a utilisé différentes alliances et mené des offensives par procuration. Cependant, aucune n'a été aussi organisée et réussie que sa collaboration avec le NDC-R. Celle-ci était visible lors des opérations du NDC-R dans le sud du Lubero et est devenue plus évidente à mesure que Guidon progressait dans le nord du Masisi155. Une telle stratégie n'est pas inhabituelle pour l'armée congolaise. Au cours des 25 dernières années de conflit dans l'est du Congo, les principaux belligérants ont tous cherché à étendre leur pouvoir par le biais d'alliances et de procurations.

# **CONCLUSION**

Au terme de ce travail portant sur la dynamique des alliances entre FARDC et groupes armés en territoire de Walikale et de Masisi, nous nous sommes fixés l'objectif comme suit : de démontrer les enjeux capitaux liés à ces multiples facettes d'alliance dans cette région.

La méthode structurale, nous a servi de cadre d'explication.

Dans cette région, nous avons constaté que les enjeux liés aux alliances entre les différentes forces armées en territoire de Walikale et de Masisi étaient globalement l'exploitation illégale des ressources, bénéfices provenant de la contrebande de certaines ressources, négociation de la paix régulièrement avec les bandes armées les plus influentes dans cette zone contre le paiement d'une taxe de sécurité, coopération entre les forces loyalistes et les différents miliciens, ce qui a donné appui à des structures parallèles de gouvernance.

Bref, l'appât de gain, la négociation de pouvoir et l'occupation de territoire sont les enjeux majeurs de la dynamique des alliances entre les différentes forces armées.

Voilà pourquoi à partir de ce qui vient d'être explicité ci-haut, nous disons que notre hypothèse a été confirmée.

<sup>21</sup>Idem

Available at www.ijsred.com

Pour mettre fin à cette coalition entre FARDC et groupes armés dans le but de restaurer l'autorité de l'Etat, nous suggérons ce qui suit :

- La communauté internationale doit accompagner la RDC à réaliser la réforme de son armée
- Le gouvernement congolais doit avoir une armée professionnelle, républicaine, responsable et totalement disciplinée, une armée bien payée, qui respecte les droits de l'homme
- La RDC doit s'approvisionner en armes et munitions
- La population congolaise doit prêter main forte aux FARDC
- Que chaque groupe social, ethnique ou régional se reconnaisse dans la structure des FARDC.

### **BIBLIOGRAPHIE**

- AndrienNdayegamiye, Révue Géographique de l'Est, Vol. 51/1-2/2011 Restructuration d'espaces
  militaires et développement des territoires, les restructurations militaires induites par la création de
  la Force de Défense Nationale au Burundi : perspective et enjeux en termes de reconstruction
  identitaire et territoriale, <a href="http://journals.openedition.org/rge/3269">http://journals.openedition.org/rge/3269</a>, consulté le 03 janvier 2021
- Hogo P., Géopolitique de l'Afrique, Paris, éd.SEDES,
- Axel Auge et Patrick Klaouden, Reformer les armées Africaines. Enquêtes d'une nouvelle stratégie, Karthala, paris, 2013
- Cyrille Caron, Anticiper les nouvelles menaces : Au-delà du combat, site, consulté le 26/01/2021 à 12h°°
- Georges Berghezan, Rapport du GRIP, Groupes armés actifs en République Démocratique du Congo, situation dans le «Grand Kivu» au 2<sup>ème</sup> semestre 2013, <u>www.grip.org</u>, consulté le 18 juillet 2020
- LissendjaBahama T., Dynamique des groupes armes au Nord-Kivu en République Démocratique du congo, Thèse de Doctorat en SPA, FSSAP, UNIKIS, 2016-2017
- Himel Fard G., Le vocabulaire de la guerre et de la paix, éd. Belin, 2004, Paris,
- International Alrte, La paix à petits pas inventaire et Analyse des pratiques locales de paix à l'Est de la République Démocratique du Congo. Cas du Nord et Sud-Kivu, <a href="http://www.rdc.humanitaire.net">http://www.rdc.humanitaire.net</a>, consulté le 12/12/2019
- Jean-Jacques WongoOmanyundu, Les armées au Congo-Kinshasa (Radioscopie de la force publique aux FARDC), enjeux et défis de la Refondation d'une Armée Nationale et Républicaine, Monde Nouveau/Afrique Nouvelle, Avril 2013
- Manuel sur le droit de la guerre par les forcées armées, CICR, Genève, 1989,

Available at www.ijsred.com

- MbavuMuhindo. V., De l'AFDL au M23 en République Démocratique du Congo,L'Harmattan, Paris, 2004,
- Rapport préliminaire de la mission d'enquête du Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme sur les viols massifs et autres violations des droits de l'homme commis par une coalition de groupes armés sur l'axe Kibua-Mpofi, en territoire de Walikale, province du Nord-Kivu, du 30 juillet au 2 août 2010,https://www.ohchr.org, consulté le 22 juin 2019 à 9h52'
- Rapport sur le conseil de sécurité des Nations unies du 22 Mai 2002, site , consulté le 25
  Janvier 2021